



OFFRE D'EMPLOI - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

La **Municipalité de Compton** est à la recherche d'une personne responsable pouvant occuper le poste de **surveillant et préposé à la patinoire** pour la saison hivernale 2017-2018.

Responsabilités

- Glacer les deux patinoires dès que la température le permet ;
- Entretenir et maintenir en bonne condition les surface de patinage ;
- Déneiger les patinoires et le bord des bandes lorsque nécessaire (déneigement manuel près des bandes);
- Déneiger les portes extérieures, les entrées et accès aux patinoires ;
- S'assurer que la glace soit sécuritaire pour les patineurs ;
- Maintenir la propreté des lieux (intérieur et extérieur);
- Prêter et gérer les équipements au besoin;
- Effectuer l'entretien ménager du bâtiment connexe;
- Effectuer toute autre tâche connexe pour assurer le bon fonctionnement du Récré-O-Parc ou en lien avec l'entretien des infrastructures de la Municipalité.

Exigences et conditions de travail

- Détenir un Diplôme d'études secondaires (D.E.S.);
- Posséder un permis de conduire valide ;
- Être en bonne condition physique et avoir une bonne tolérance aux températures froides ;
- Être disponible le soir, la nuit, la fin de semaine et, à l'occasion, le jour ;
- Avoir de la facilité à exécuter des travaux manuels;
- Aimer travailler avec le public, en particulier avec les jeunes;
- Posséder un cours de premiers soins, un atout.

Durée du travail

De la fin décembre à la mi-mars (durée variable selon la température)

Conditions salariales

Les conditions de rémunération seront établies en fonction de la politique de gestion des ressources humaines de la Municipalité de Compton.

Les personnes intéressées sont invitées à transmettre par courrier, courriel ou en personne, leur *curriculum vitae* accompagné de leur diplôme ainsi que d'une lettre de présentation.

Responsable : Éric Brus, responsable des travaux publics

3 chemin de Hatley

Compton (Québec) JOB 1LO

Tél : 819-835-5584

Travauxpublics@compton.ca

NOTE : Ce poste est également offert aux femmes. Le genre masculin est employé seulement pour alléger le texte.